

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 20 décembre 2013

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 16, 17 et 18 décembre 2013**

**2013 V 309** Vœu relatif à la préservation d'un espace en jardin partagé dans le jardin des Rosiers Joseph Migneret.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant que la nouvelle tranche du jardin des Rosiers Joseph Migneret est en voie d'achèvement ;

Considérant que M<sup>me</sup> BERTINOTTI s'était engagée à y réserver un espace pour un jardin partagé ;

Considérant le succès remporté par le jardin du clos des Blancs Manteaux ;

Considérant que l'association des jardiniers du 4<sup>ème</sup> a parfaitement rempli sa mission, tant en termes d'entretien des lieux qu'en termes d'animation et d'accueil ;

Sur la proposition de M. Jacques BOUTAULT et des éluEs du groupe Europe Ecologie - Les Verts et Apparentés,

Emet le vœu que :

Soit attribué un espace dans le jardin des Rosiers Joseph Migneret à l'association des jardiniers du 4<sup>ème</sup> afin de leur permettre d'accueillir de nouveaux adhérent-e-s.